

# Normes Qualiopi et labels – quels choix pour être structurés pour accomplir son modèle

Aziliz-Marie Bodivit

Fanny Binot

Véronique Décogné



# Les intervenants



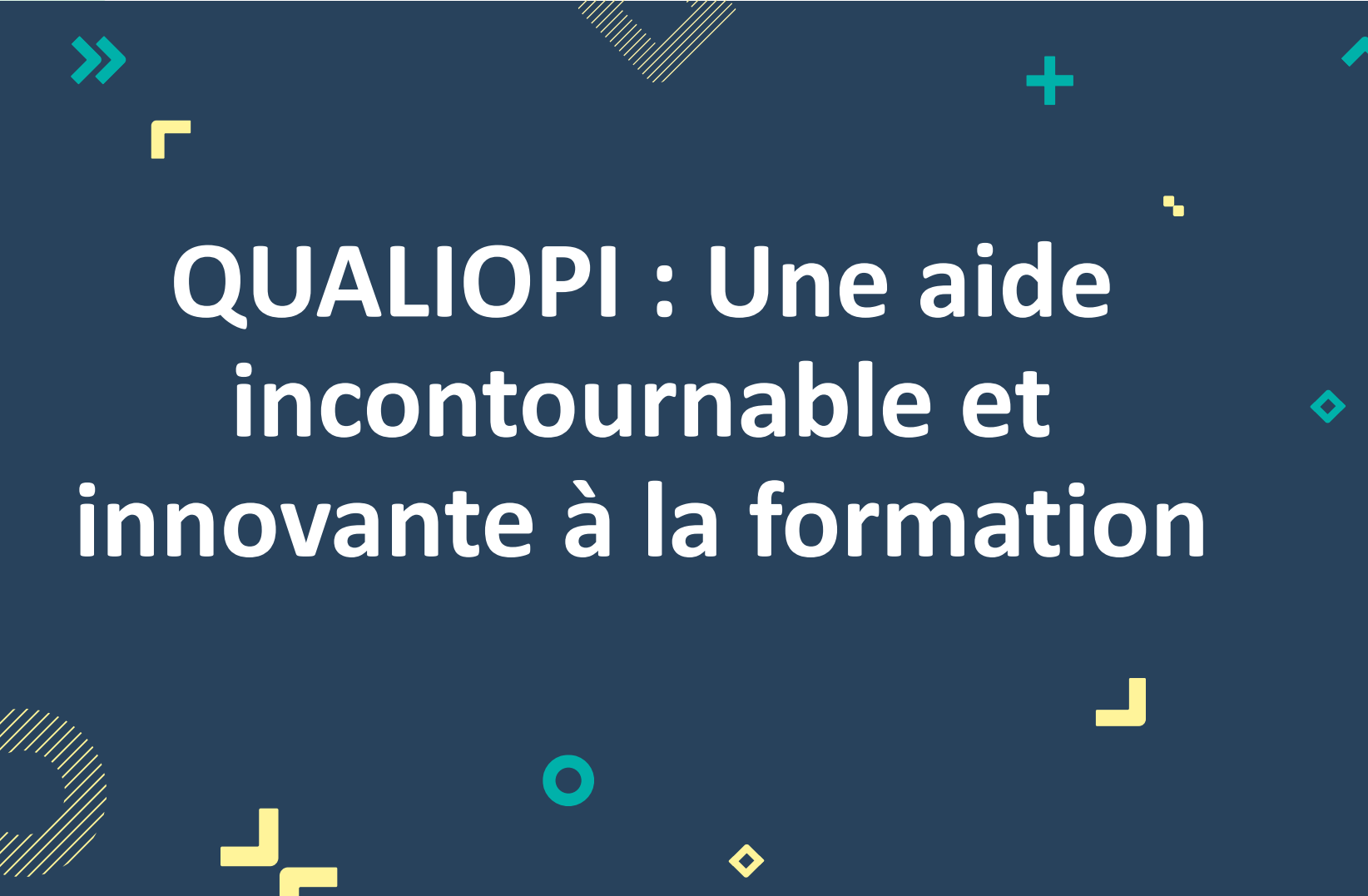
Fanny Binot  
Expert-comptable  
Auditrice Qualiopi



Aziliz-Marie Bodivit  
Expert-comptable



Véronique Décogné  
Consultante en Management de la  
Qualité – Auditrice Qualiopi



QUALIOPPI : Une aide  
incontournable et  
innovante à la formation

# QUALIOPi : Une aide incontournable et innovante à la formation !



## › Descriptif :

Comprendre les enjeux et les échéances imposés par le référentiel Qualiopi au secteur associatif & FDD & Fondations sur la formation des bénévoles et des salariés.

Décrypter avec un organisme certificateur Qualiopi, les attendus et conséquences du référentiel sur les accès à la formation, sur l'investissement des entreprises dans les compétences de leurs salariés et l'accès aux dispositifs des financements publics pour les formations.

# L'échéance

---



Référentiel National Qualité (RNQ) :  
référentiel unique du secteur de la formation  
Depuis le 1er janvier 2022



➤ **CONTEXTE ET CADRE RÉGLEMENTAIRE**

- Cadre Juridique de la certification
- Étapes clés de la certification Qualiopi

➤ **L'ESPRIT DU RÉFÉRENTIEL QUALIOPI**

- Nouveau circuit de financement
- Démontrer et non plus seulement déclarer

➤ **DÉCRYPTER LES ATTENDUS QUALIOPI**

- Combien d'OF ont fait la démarche
- Se poser les bonnes questions avant de se lancer
- Les critères à respecter
- Les processus internes concernés

➤ **CONTRAINTE OU OPPORTUNITÉS**



# CADRE JURIDIQUE DE LA CERTIFICATION QUALIOP



- Loi Liberté de choisir son avenir professionnel (loi n°2018-771 du 05/09/2018)
  - Nouvelle obligation de qualité pour tous les organismes dispensant des actions de développement des compétences financées par les fonds publics ou des fonds mutualisés
  - Mise en place d'un référentiel unique national de qualité pour les organismes de formation qui dispensent des actions de formation continue ou entrant dans le cadre de l'alternance.
  
- Arrêté du 6 juin 2019
  - Procédure d'accréditation de l'organisme certificateur (32 OC à ce jour dont DAUGE FIDELIANCE)
  - Modalités d'audit associées au référentiel national (Guide RNQ V7 du 29/03/21)

# CADRE JURIDIQUE DE LA CERTIFICATION QUALIOPi



## › Aspects réglementaires

### ARTICLE L. 6355-12 du Code du Travail

Obligation de nommer un commissaire aux comptes dans un organisme de formation

Lorsque deux des trois seuils suivants sont dépassés à la fin de l'année civile ou à la clôture de l'exercice :

- ✓ Bilan : 230 K€
- ✓ CA HT : 153 K€
- ✓ Effectif : 3 salariés

\*La notion de chiffre d'affaires est conçue comme une globalité (pas de distinction pour l'activité de formation prévue)

### ARRETE DU 7 DECEMBRE 2020

Prolongation de l'autorisation de la réalisation d'audits initiaux Qualiopi à distance

- ✓ Tout audit initial réalisé avant le 1<sup>er</sup> janvier 2022 peut être réalisé à distance : l'audit de surveillance sera alors réalisé sur site



### ARRETE DU 1 FEVRIER 2021 Relatif aux listes des prestataires certifiés

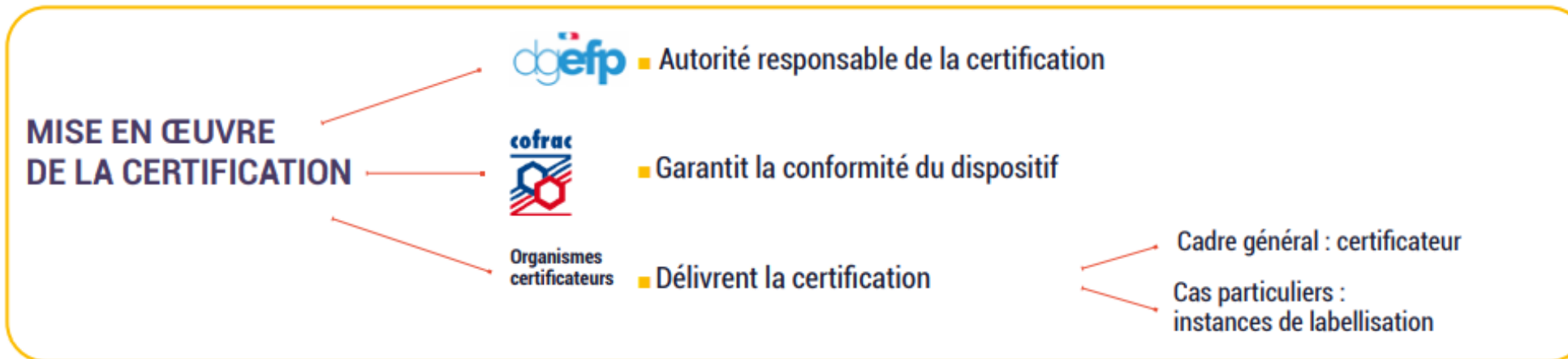
- ✓ A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, les liste des certifiés Qualiopi sera publiée et actualisée quotidiennement sur le site du ministère chargé de la formation professionnelle





# CADRE JURIDIQUE DE LA CERTIFICATION QUALIOPi

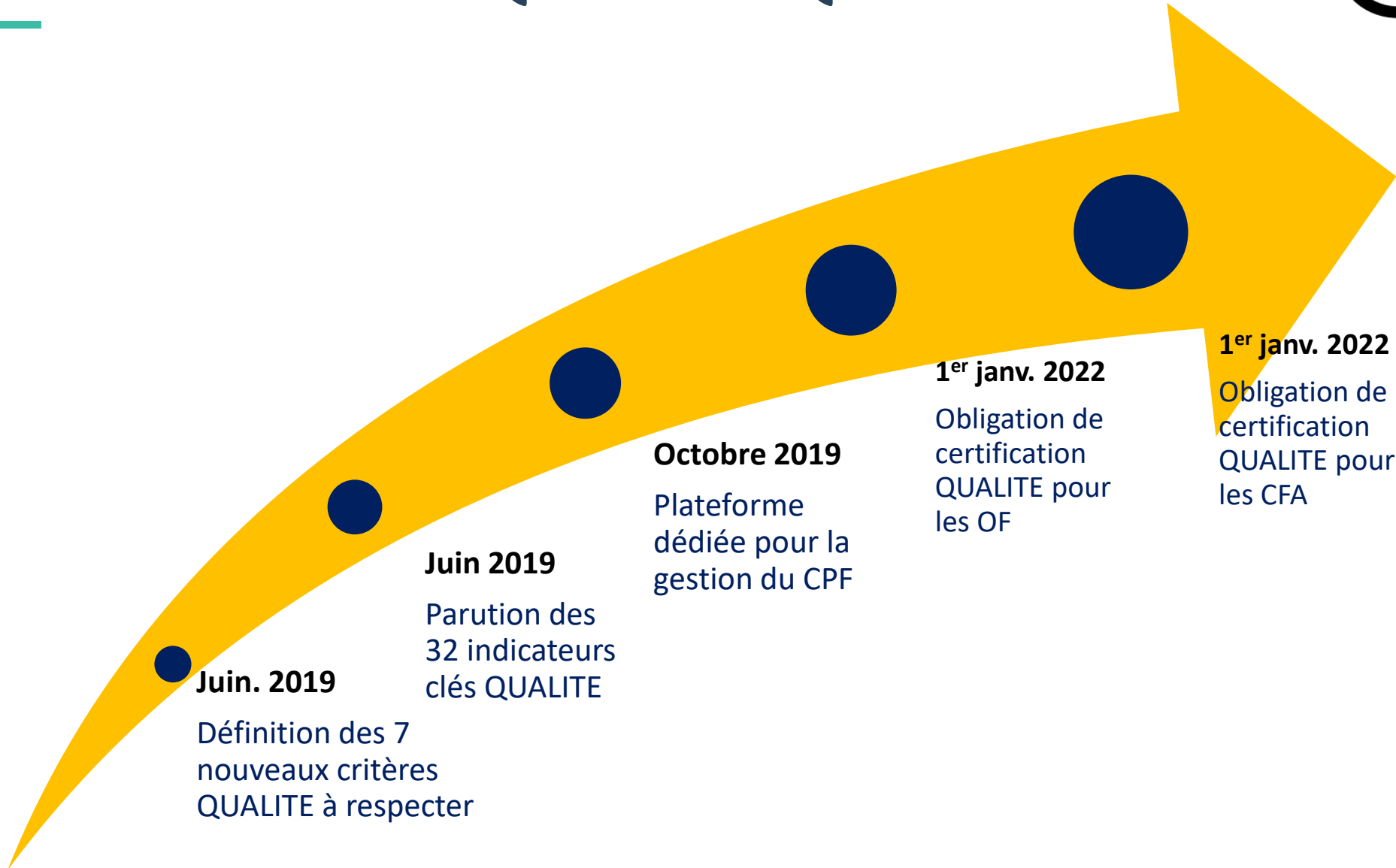
## › L'écosystème Qualiopi (Règles de l'ISO 17065)



## › Maintien du contrôle de qualité des financeurs

- Les financeurs ne sont pas exonérés de tout contrôle qualité sur les actions qu'ils financent (les contrôles sont prévus via l'art. L6316-3 du code du travail)
- Les modalités de ces contrôles qualité articulés à la certification ne sont pas définis mais à priori hors contrôle des processus.

# ÉTAPES CLÉS DE LA CERTIFICATION QUALITÉ QUALIOPI

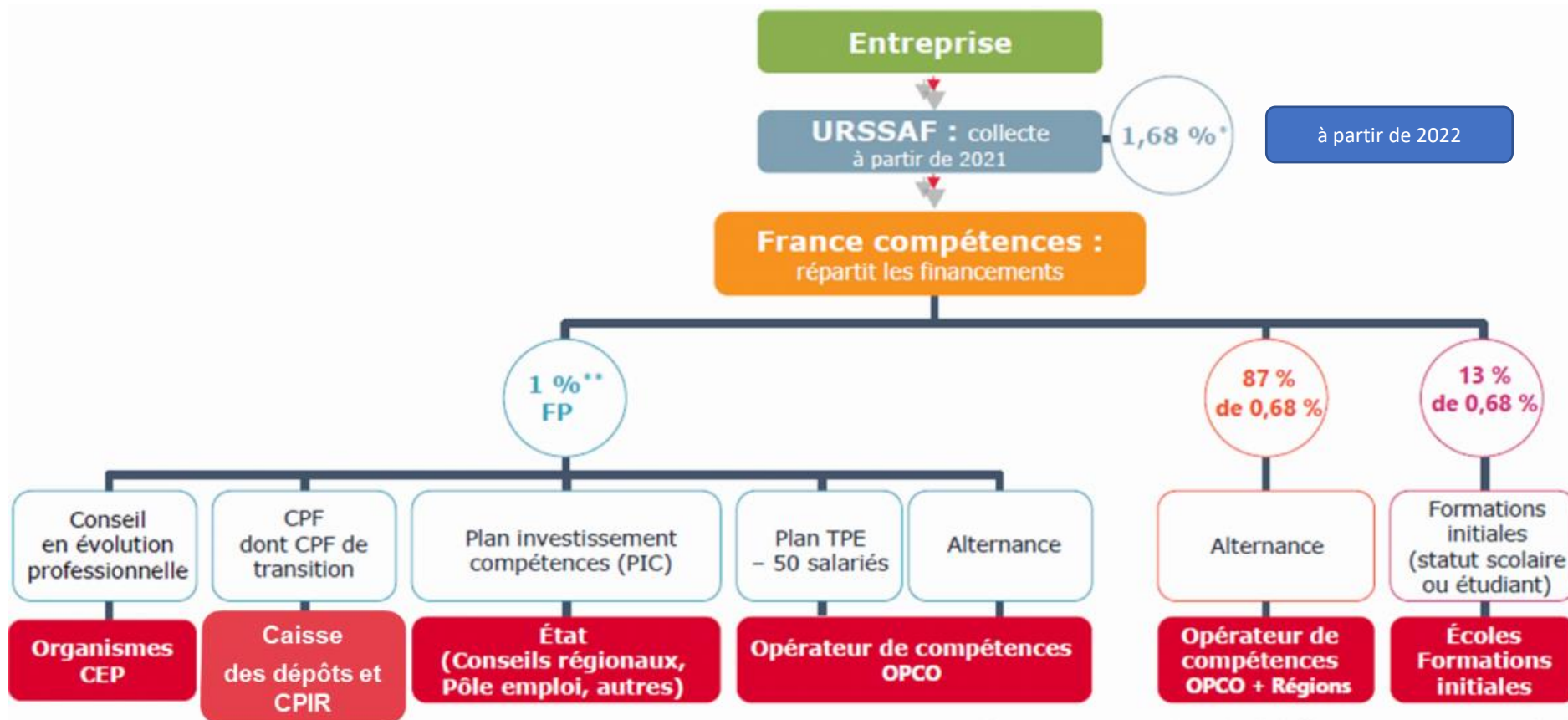


# L'ESPRIT DU RÉFÉRENTIEL QUALITÉ

## ► Un nouveau circuit de financement initié depuis 2019

- Le financement des formations par les organismes financeurs, est conditionné par cette certification depuis le 01/01/2022
- Les OF doivent justifier du respect de ce référentiel unique en obtenant la certification Qualiopi délivrée par un organisme certificateur indépendant.

# L'ESPRIT DU RÉFÉRENTIEL QUALITÉ



+11 : Formation continue (1%) et TA (0,68%).  
2ème acompte CUFPA avant le 15/9/2021

\*1,23% pour entreprise de -11 salariés | \*\* 0,55 % pour entreprise -11 salariés

# Actions entrant dans le champ du dispositif

---

## ➤ Article L6313-1

➤ Version en vigueur depuis le 01 janvier 2019

Modifié par LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 4

- Les actions concourant au développement des compétences qui entrent dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle sont :
- 1° Les actions de formation ;
- 2° Les bilans de compétences ;
- 3° Les actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience, dans les conditions prévues au livre IV de la présente partie ;
- 4° Les actions de formation par apprentissage, au sens de l'article L. 6211-2.

# L'ESPRIT DU RÉFÉRENTIEL QUALITÉ



## › Démontrer et non plus seulement déclarer



Exemple : qualification professionnelle des formateurs *(critère 5 du guide RNQ)*

### **Datadock**

**Capacité** de l'OF à produire et à mettre à jour une base des expériences et qualification des formateurs



### **Référentiel National**

Le prestataire détermine, mobilise et évalue les compétences des différents intervenants internes et/ou externes

# L'ESPRIT DU RÉFÉRENTIEL QUALITÉ



- › Expliquer le processus opérationnel et pas seulement fournir l'existence d'un document de procédure



Critère 2 du guide RNQ

**Exemple :**

**Datadock**

Capacité à décrire et attester de l'adaptation des modalités pédagogiques aux objectifs de la formation



**Référentiel National**

Le prestataire définit les objectifs opérationnels et évaluables de la formation

# L'ESPRIT DU RÉFÉRENTIEL QUALITÉ

› Rythme des

3 ans à compter de la délivrance de la certification



Un audit d'extension sur de nouveaux types d'actions peut être réalisé à tout moment du cycle de certification



# DÉCRYPTER LES ATTENDUS QUALIOP

➤ Combien d'organismes de formation (OF) ont fait la démarche

- 106.000 OF avec un numéro d'agrément au 30/09/2021 (source data.gouv) dont environ 55.000 organismes référencés sur Datadock. Environ 15.000 OF nouveaux entrants par an en moyenne et entre 10.000 et 12.000 qui sortent.
- 28.000 Prestataires d'actions concourant au développement des compétences (PAC ou OF) au 30/09/2021 dont 15.550 certifiés et 12.350 en cours.

# DÉCRYPTER LES ATTENDUS QUALIOP



## › Répartition du chiffre d'affaires par entités

Répartition d'après les sources DARES de 2021		
<i>Entreprises</i>	<i>34 849</i>	<i>base données BPF 2018</i>
<i>Associations</i>	<i>11 639</i>	<i>base données BPF 2018</i>
<i>Formateurs individuels</i>	<i>18 796</i>	<i>base données BPF 2018</i>
<i>Public et parapublic</i>	<i>1 605</i>	<i>base données BPF 2018</i>
CA agrégé par les OF en formation continue		
	15,4 Mds	Source DARES de 2021 au titre de 2018
Fonds gérés par les OPCA, FAF, OCTA..		
	22,85 Mds	Source DARES de 2021 au titre de 2018

# DÉCRYPTER LES ATTENDUS QUALIOP

Se poser les bonnes questions et se faire accompagner



## › Pourquoi se lancer dans la certification ?

- Comment se répartit l'activité de l'entité ?
- D'où viennent les ressources / les financements ?
- Quels seraient les risques d'une non-certification ?
- ...

## › Comment se lancer dans la certification ?

- Est-ce que l'entité était déjà Datadock ?
- Est-ce qu'il est désormais préférable de placer l'activité de formation dans une autre entité filialisée, ou créer un autre secteur d'activité ?
- Est-ce qu'il est nécessaire d'effectuer un pré-audit ?
- Est-ce que les processus internes sont décrits et maîtrisés ?
- ...

# Les 7 critères



Les conditions d'information du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus

L'identification précise des objectifs des prestations proposées et l'adaptation de ces prestations aux publics bénéficiaires, lors de la conception des prestations

L'adaptation aux publics bénéficiaires des prestations et des modalités d'accueil, d'accompagnement, de suivi et d'évaluation mises en œuvre

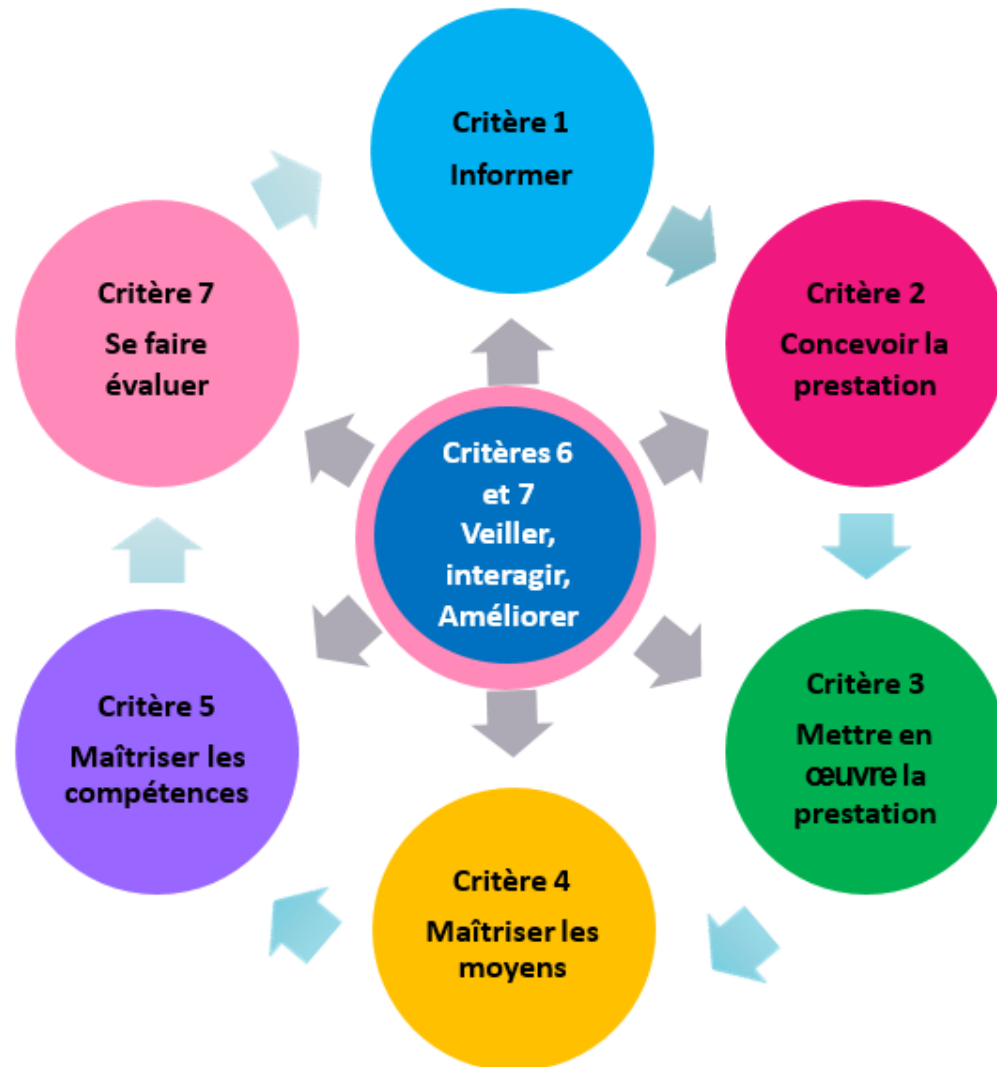
L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement aux prestations mises en œuvre.

La qualification et le développement des connaissances et compétences des personnels chargés de mettre en œuvre les prestations

L'inscription et l'investissement du prestataire dans son environnement professionnel

Le recueil et la prise en compte des appréciations et des réclamations formulées par les parties prenantes aux prestations délivrées.

# Les 7 critères



Une colonne vertébrale avec une application spécifique selon les activités

- Actions de formation : 28 indicateurs
- Formation par apprentissage : 32 indicateurs
- Bilan de compétences : 22 indicateurs
- VAE : 24 indicateurs
- Dont 7 indicateurs relatifs au handicap

# DÉCRYPTER LES ATTENDUS QUALIOP



## › Les non conformités fréquentes

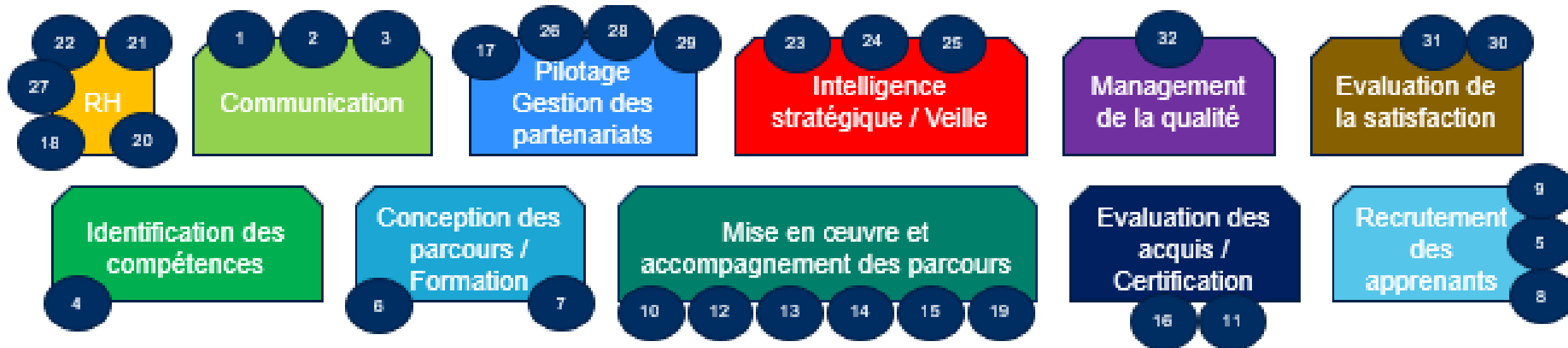
**Top 5**   Top 10   Top 20

		Top 5	Top 10	Top 20					
Indicateurs de résultats	Critère 1	1	2	3					
	Critère 2	4	5	6	7	8			
	Critère 3	9	10	11	12	13	14	15	16
	Critère 4	17	18	19	20				
Compétences des intervenants	Critère 5	21	22						
Sous-traitance	Critère 6	23	24	25	26	27	28	29	
Réclamations et amélioration	Critère 7	30	31	32					

# DÉCRYPTER LES ATTENDUS QUALIOPI



› Les fonctions concernées par les processus QUALIOPI dans l'OF



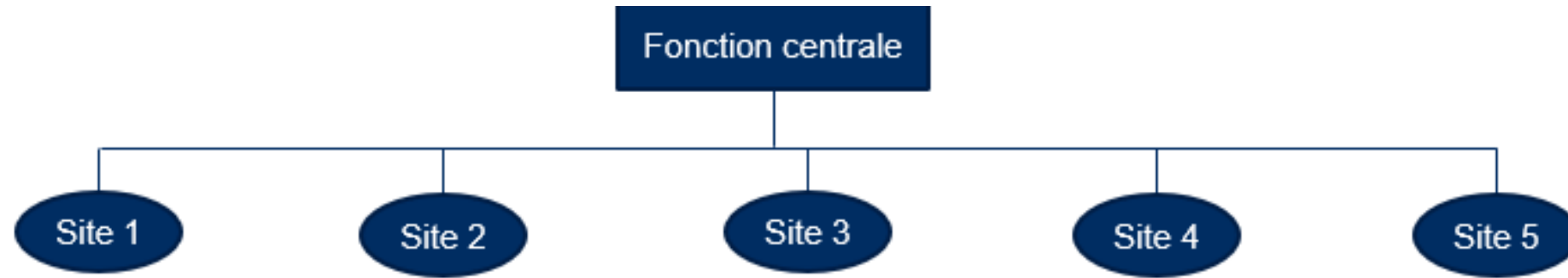
Dans les organismes de formation de taille réduite, 1 seul interlocuteur regroupe souvent plusieurs fonctions.

# DÉCRYPTER LES ATTENDUS QUALIOPI

Les fonctions concernées par les processus QUALIOPI multi sites



## › Rôle important de la fonction centrale



### 3 missions de la fonction centrale

- Mission administrative (gestion des contrats, contact avec les parties prenantes, calendrier de surveillance...)
- Mission commerciale (documentation liée au programme de formation...)
- Mission ingénierie de la formation (veille, création de nouveaux métiers...)

L'auditeur porte attention à :

- L'activité de surveillance de la fonction centrale (autorité organisationnelle, nature des éléments collectés et analysés...)
- La communication des actions correctives via la fonction centrale (capacité de la fonction centrale à démontrer son autorité, registre des incidents, remontées des anomalies des sites...)



# Les conclusions de l'audit



**Constat de conformité**

**Non-conformité mineure**

Prise en compte partielle de l'indicateur ne remettant pas en cause la qualité de la prestation délivrée

**Non-conformité majeure**

Non prise en compte de l'indicateur ou prise en compte partielle remettant en cause la qualité de la prestation délivrée

Écart par rapport  
à un indicateur  
du référentiel

# Les conclusions de l'audit

## Non-conformité mineure

- Mise en œuvre d'un plan d'action dans un délai de **six mois**.
- Vérification de la mise en œuvre des actions correctives à l'audit suivant
- Requalification en non-conformité majeure si non-conformité mineure non levée à l'audit suivant

## Non-conformité majeure

- Vérification de la mise en œuvre d'actions correctives effective sous **trois mois**



**5 NC mineures** non levées au moment de la prise de décision

=

**1 NC majeure** non levée

# CONTRAINTES OU OPPORTUNITÉS POUR LES ASSOCIATIONS ET STRUCTURES DU SECTEUR NON-MARCHAND



- Une démarche pouvant devenir longue et chronophage pour toutes les associations
  - Durée moyenne pour obtention de la certification = 6 à 8 mois
  - Mobilisation de tous les services de l'entité
  - Nécessité d'être accompagné à la préparation de la démarche
  
- Plusieurs étapes pour obtenir la certification
  - Choisir un organisme certificateur et éventuellement un cabinet conseil (Expert-comptable, ...)
  - Travailler sur les indicateurs à respecter
  - Point sur les outils existants et mise en place des nouveaux outils nécessaires
  - Faire un audit blanc (ou pré-audit)
  - Faire l'audit final de certification

# CONTRAINTE OU OPPORTUNITÉS POUR LES ASSOCIATIONS

---



Opportunité selon :

- Les multiples situations des associations organismes de formation :
  - Association centre de formation
  - Association avec plusieurs activités dont la formation
  - Association réalisant ponctuellement des formations
  
- Selon les situations, le poids du cadre de la certification Qualiopi est plus ou moins lourd à gérer
  
- La mise en place de la certification, obligatoire pour maintenir les financements publics de la formation, a donc été vécue avec plus ou moins d'acceptabilité.

# CONTRAINTE OU OPPORTUNITÉS POUR LES ASSOCIATIONS

---



- Une certification obligatoire pour les sociétés et les associations OF qui souhaitent bénéficier de financements publics, mais également pour les formateurs indépendants qui dispensent des formations en direct.
- Les sous-traitants et co-traitants avec lesquels travaillent l'association OF n'ont pas l'obligation d'être certifiés mais doivent respecter les critères Qualiopi (processus de l'association) – à prouver par tous moyens (ex : signature de la charte Qualiopi, ...).
- Les respects des critères Qualiopi obligatoire pour les bénévoles formateurs.

# CONTRAINTE OU OPPORTUNITÉS POUR LES ASSOCIATIONS

---



- › Un outil de communication interne
  - Les dispositifs mis en place pour la certification Qualiopi permettent d'améliorer le suivi des activités et rendent mieux compte du travail réalisé par les équipes
  - Cette démarche peut entrer dans un plan d'amélioration continue de l'entité pour travailler sur les éventuelles faiblesses relevées (audit Qualiopi régulier)
  - Qualiopi peut être un outil de management, d'amélioration et évolution des pratiques et de mobilisation des équipes
- › Qui reste lourd pour les petites structures qui font peu de formations
- › Et incite au regroupement ou externalisation de cette activité au sein d'une structure de formation ad hoc

# CONTRAINTE OU OPPORTUNITÉS POUR LES ASSOCIATIONS

---



## › Un outil de communication externe

- L'utilisation de la « marque Qualiopi » confère légitimité et crédibilité aux OF sur le marché très concurrentiel des prestataires de formations et d'actions de développement des compétences
- Elle peut permettre aux organismes de formation de communiquer sur leurs qualités et les mettre en avant pour développer leurs activités.
- Elle ouvre la possibilité à postuler à d'autres financements comme la CDC, ...

# CONTRAINTE OU OPPORTUNITÉS POUR LES ASSOCIATIONS



- › Avec la mise en place du nouveau règlement comptable 2018-06
  - Outre la présentation des principes et méthodes comptables, l'entité doit dorénavant présenter une description de :
    - Son objet social,
    - La nature et le périmètre de ses activités ou missions sociales réalisées,
    - Les moyens qu'elle met en œuvre.
  
- › La certification Qualiopi et l'annexe comptable
  - Les moyens mis en place dans le cadre de la certification participent de la reconnaissance de la qualité de l'organisation et de son fonctionnement
  - Ces moyens s'inscrivent dans le cadre d'un processus d'amélioration continue et justifient la continuité d'exploitation lorsque l'éligibilité aux fonds publics est significatif.



# LES ORGANISMES CERTIFICATEURS



- › AB Certification
- › ACTIVCERT
- › Afnor Certification
- › Alpha Certif 12
- › ALTICERT
- › Apave Certification
- › ATALIA Certification
- › ATECQ Certification
- › BCS Certification
- › Bureau de Certification international France
- › Bureau Veritas Certification

# LES ORGANISMES CERTIFICATEURS



- › CAPCERT
- › CCTA Certification
- › Certifopac
- › Certi. Kôntrol
- › CertUp Maïeutika
- › Cidées Certification
- › Dauge Fideliance
- › DEKRA Certification
- › Global Certification
- › GQC–Global Quality Cert
- › I.Cert

# LES ORGANISMES CERTIFICATEURS



- › ICPF & PSI
- › ISQ
- › Label Qualité Système
- › LRQA France SAS
- › OGS–Certification
- › Proneo Certification
- › QOANIX
- › Qualianor Certification
- › Qualibat
- › Qualitia Certification
- › SGS ICS
- › Socotec Certification

Merci pour votre  
attention